

Circulaire DGCS/SD3A n°2011-110 du 23 mars 2011 relative à la mise en oeuvre des mesures médico-sociales du plan Alzheimer (mesure no 6)

23/03/2011

Validée par le CNP le 21 mars 2011 - VISA CNP n°2011-42.

Date d'application: immédiate.

Résumé: la présente circulaire a pour objet de présenter le cahier des charges des équipes spécialisées Alzheimer (ESA) à domicile et leur déploiement sur le territoire en 2011 et 2012.

Alzheimer (ESA) à domicile - assistants de soins en gérontologie.

Référence : plan national Alzheimer 2008-2012.

Annexes:

Annexe I. - Cahier des charges des équipes spécialisées Alzheimer (ESA) à domicile.

Annexe II. - Répartition des équipes au regard des malades en ALD15 et/ou traités (données INVS 2007).

Annexe III. - Données de suivi des éléments financiers à saisir par l'équipe spécialisée Alzheimer.

Annexe IV. - Grille de sélection.

Annexe V. - Modèle d'arrêté d'autorisation.